

Le Ressources Infos-Doc

La lettre bimensuelle du Pôle

Ressources de Paris

N°360, 30 juillet 2018



Sommaire :

L'Actualité (en pages 2 et 3)

- Les établissements médico-sociaux publics doivent accueillir des stagiaires de troisième
- Diverses propositions de loi
- Nouveau guide Solidarité à Paris : édition été 2018
- TUMO, une école de création numérique pour les 12/18ans

Les Études (en pages 3 et 4)

- Nés sous la même étoile ? Origine sociale et niveau de vie
- Lutter contre la pauvreté des familles et des enfants
- Les personnes accueillies dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux pour enfants ou adultes handicapés en 2014
- Etudes, travail, logement : comment les enfants de parents séparés entendent dans l'âge adulte ?
- La solidarité financière entre ménages. 36 milliard d'euros d'aides annuelles transférées entre ménages
- Les bénéfices d'une meilleure autonomie numérique

Au Fil des revues (en page 5)

- Femmes et violences de l'exil
- La confiance au cœur du travail social.
- Le trouble de l'attention
- Qu'est ce que l'amour ?
- Unions-Désunions
- Taire, se taire, faire taire : usages et mésusages du silence
- Protection de l'enfance. La nouvelle donne

Agendas (en page 6)

En direct du territoire parisien

- Retour sur la nuit de la solidarité 2018
- Culture au quai le rendez vous des jeunes d'ici et d'ailleurs
- 3 ème édition du Village Santé Jeunes du 13 ème

Le centre de ressources documentaires (Paris)

9 Cour des Petites Ecuries- 75010 Paris

est ouvert :

Lundi de 9H30 à 17H00

Mardi de 14H00 à 17H00

Mercredi de 9H30 à 17H30

Jeudi de 9H30 à 16 H

Fermé le vendredi.

Tél : 01.53.34.34.13 (deuxième étage)

Attention : Le mardi de 9H30 à 13 H à la MDLF

au 47 rue Archereau 75019 Paris

Contact : Agnès HERVE-CAHU

Documentation75@olgaspitzer.asso.fr

Le CIO (Paris)

9 Cour des Petites Ecuries- 75010 Paris

est ouvert :

le lundi de 9H30 à 17H30

le mardi de 9H30 à 12H30

le mercredi de 9H30 à 18H00

Tél : 01.48.01.87.75 (3 ème étage)

Contact : Fanny LEFRANCOIS

orientation@olgaspitzer.asso.fr

Actualités...

Les établissements médico-sociaux publics doivent accueillir des stagiaires de troisième

Afin d'atteindre l'objectif fixé par le président de la République (30 000 stages "de qualité" doivent être proposés aux élèves de troisième issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville), les services de l'Etat (administrations centrales, services déconcentrés, opérateurs) et les services relevant du secteur public hospitalier (établissements publics de santé et médico-sociaux) devront être en mesure de proposer, dès l'année scolaire 2018-2019, 15 000 stages aux élèves des classes de troisième, indique une circulaire du Premier ministre du 17 juillet 2018.

Source : TSA QUOTIDIEN PRO du 20/07/2018 , Circulaire n° 6027/SG du 17 juillet 2018 relative à l'accueil de 15 000 collégiens de classe de troisième scolarisés dans les établissements des réseaux d'éducation prioritaire renforcée (REP +) en stage dans les administrations relevant de l'Etat et du secteur public hospitalier (circulaire.legifrance.gouv.fr) http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2018/07/cir_43805.pdf

Diverses propositions de loi :

- [Proposition de loi visant à améliorer le dispositif permettant de contrôler l'identité des mineurs non accompagnés.](http://assemblee-nationale.fr) (assemblee-nationale.fr)

- [Proposition de loi visant à exonérer des droits d'auteur une fois par an, les communes de moins de 2 000 habitants, les sociétés d'éducation populaire et les associations à but non lucratif pour l'organisation de manifestations gratuites.](http://assemblee-nationale.fr) (assemblee-nationale.fr)

- [Projet de loi, modifié par le Sénat, pour la liberté de choisir son avenir professionnel.](http://www2.assemblee-nationale.fr) (<http://www2.assemblee-nationale.fr>)

- [Projet de loi, modifié par le Sénat, d'orientation et de programmation renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes](http://assemblee-nationale.fr) - Commission mixte paritaire convoquée le 6 juillet 2018 - (Assemblée nationale.fr)

- [Déclaration sur le projet de loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes](http://assemblee-nationale.fr) - Commission nationale consultative des droits de l'homme - Assemblée plénière du 19 juin 2018 (JO n° 0150 du 1er juillet 2018)

- [Proposition de loi visant à obliger toute personne ayant connaissance d'un crime ou de mauvais traitements infligés à un mineur ou à une personne vulnérable à en informer les autorités judiciaires ou administratives](http://www.senat.fr) (<http://www.senat.fr>)

- [Loi n° 2018-527 du 28 juin 2018 relative au défibrillateur cardiaque \(1\)](http://assemblee-nationale.fr) (JO n° 0148 du 29 juin 2018)

SANTE

- [Délibération n° 2018-153 du 3 mai 2018 portant homologation d'une méthodologie de référence relative aux traitements de données à caractère personnel mis en œuvre dans le cadre des recherches dans le domaine de la santé avec recueil du consentement de la personne concernée \(MR-001\) et abrogeant la délibération n° 2016-262 du 21 juillet 2016](http://assemblee-nationale.fr) - Commission nationale de l'informatique et des libertés - (JO n° 0160 du 13 juillet 2018)

- [Délibération n° 2018-154 du 3 mai 2018 portant homologation de la méthodologie de référence relative au traitement des données à caractère personnel mis en œuvre dans le cadre des recherches dans le domaine de la santé ne nécessitant pas le recueil du consentement de la personne concernée \(MR-003\) et abrogeant la délibération n° 2016-263 du 21 juillet 2016](http://assemblee-nationale.fr) - Commission nationale de l'informatique et des libertés - (JO n° 0160 du 13 juillet 2018)

- [Délibération n° 2018-155 du 3 mai 2018 portant homologation de la méthodologie de référence relative aux traitements de données à caractère personnel mis en œuvre dans le cadre des recherches n'impliquant pas la personne humaine, des études et évaluations dans le domaine de la santé \(MR-004\)](http://assemblee-nationale.fr) - Commission nationale de l'informatique et des libertés - (JO n° 0160 du 13 juillet 2018)

Nouveau guide Solidarité à Paris : édition été 2018

Guide gratuit destiné aux sans-abris et aux personnes en grande précarité, il regroupe des informations sur les lieux d'accueil, les dispositifs d'aide alimentaire, centres de soins, hébergement... durant cet été dans Paris. Le document recense aussi les coordonnées des travailleurs sociaux œuvrant à l'amélioration du quotidien des plus démunis
Il est disponible dans les mairies d'arrondissement, les services sociaux parisiens...et sur Paris.fr.

TUMO, une école de création numérique pour les 12/18 ans

À partir de Septembre 2018, elle accueillera 4 000 jeunes de Paris et du Grand Paris, âgés de 12 à 18 ans, qui pourront se former gratuitement aux technologies créatives.

Pensé comme un terrain de création illimité, TUMO Paris permettra aux adolescent.e.s d'apprendre et de pratiquer de façon ludique 8 technologies créatives : cinéma, animation, jeu vidéo, modélisation 3D, graphisme 2D, dessin, programmation et musique. **Inscriptions** ouvertes depuis le jeudi 28 juin 2018.

Prérequis pour les futurs candidats : être âgés de 12 à 18 ans et de s'engager sur 1 an, à raison de 2 à 4 heures hebdomadaires, hors temps scolaire. Plus d'informations et modalités de candidature sur Paris.fr

Les études...

Nés sous la même étoile ? Origine sociale et niveau de vie

Quel est le poids de la reproduction sociale en France ? Des informations statistiques inédites permettent de quantifier l'influence de l'origine sociale sur le niveau de vie et montrent que l'inégalité des chances passe par le niveau de diplôme.

Déterminisme social. Alors qu'elle figure parmi les pays les moins inégalitaires en termes de revenus (après redistribution), la France accuse paradoxalement un niveau élevé d'inégalité des chances. On savait l'ascenseur social en panne. [L'OCDE](http://OCDE) vient du reste de nous le rappeler en chiffrant à six le nombre de générations nécessaires en France pour que les enfants de familles modestes atteignent le revenu moyen. Ce qu'on savait moins en revanche, c'est dans quelle mesure et comment l'origine sociale d'une personne détermine son niveau de vie. Cette étude inédite de Clément Dherbécourt comble la lacune. Elle apporte non seulement une mesure du déterminisme social mais montre également que l'inégalité des chances en France est d'abord une inégalité des chances éducative

Source : France stratégie, www.strategie.gouv.fr, n° 68 juillet 2018, Publié le Vendredi 06 juillet 2018, <http://www.strategie.gouv.fr/publications/nes-meme-etoile-origine-sociale-niveau-de-vie>

Lutter contre la pauvreté des familles et des enfants

[Rapport HCFEA] Le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, par l'intermédiaire de son Conseil de la famille, a inscrit à son programme de travail la question suivante : « Comment lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale des familles et des enfants, et réduire les inégalités ? ».

Il s'agit d'une part d'identifier les caractéristiques des familles pauvres ou en risque d'exclusion sociale, et les difficultés auxquelles elles sont confrontées ainsi que leurs enfants, et d'autre part d'interroger les politiques publiques conduites pour lutter contre la pauvreté et le risque d'exclusion sociale et contre leurs conséquences. Le Président de la République a décidé, le 17 octobre 2017, d'engager l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Cette stratégie est actuellement portée Olivier NOBLECOURT, nommé Délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes. L'objectif des travaux du Conseil de la famille est d'apporter une contribution à cette stratégie et aux débats sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et de soumettre des pistes pour améliorer la situation des familles pauvres ou en risque d'exclusion sociale.

Deux raisons principales motivent le choix de ce thème de travail :

d'abord l'importance du taux de pauvreté des enfants : si, en 2014, 14 % de la population métropolitaine, soit 8,6 millions de personnes, vit en dessous du seuil de pauvreté, la pauvreté des enfants est sensiblement supérieure à celle de l'ensemble de la population puisqu'elle atteint 19,8 % ; deux types de familles sont particulièrement concernés, les familles monoparentales et les familles nombreuses ;

ensuite l'importance des phénomènes de reproduction sociale en la matière : l'enfant d'une famille pauvre a beaucoup plus de risques de se retrouver lui aussi dans une position disqualifiée socialement lorsqu'il atteint l'âge adulte, parce qu'il ne dispose pas des ressources économiques, sociales, ou relationnelles nécessaires ; lutter contre les conséquences de la pauvreté pour les enfants, en termes de risque accru d'exclusion sociale, est donc particulièrement important.

Source : Rapport adopté par le Conseil de la famille le 5 juin 2018, <http://www.strategie.gouv.fr/publications/lutter-contre-pauvrete-familles-enfants>

Les études...

Les personnes accueillies dans les établissements et services médico-sociaux pour enfants ou adultes handicapés en 2014 . Résultats de l'enquête ES-Handicap 2014

Fin 2014, 493 000 personnes handicapées sont accueillies en établissements sociaux et médico-sociaux, soit une augmentation de 5,7 % par rapport à 2010.

65 % des personnes accueillies en structures pour enfants handicapés et 59 % de celles présentes dans les structures pour adultes handicapés sont des hommes. Les adultes accueillis sont en moyenne plus âgés qu'en 2010.

Le lien entre déficience principale et type d'établissement est plus fort pour les enfants que pour les adultes.

Globalement, les parcours au sein du secteur médico-social relèvent cependant davantage d'une logique de filières pour les adultes que pour les enfants handicapés.

La scolarisation en milieu ordinaire et en unité d'enseignement externalisée progresse sensiblement pour les enfants

Source : Thomas Bergeron, Jean-Sébastien Eideliman (DREES), 2018, « Les personnes accueillies dans les établissements et services médico-sociaux pour enfants ou adultes handicapés en 2014 - Résultats de l'enquête ES-Handicap 2014 », Les Dossiers de la Drees, n°28, Drees, juillet.

Études, travail, logement : comment les enfants de parents séparés entrent dans l'âge adulte ?

Fin 2014, 1,4 million d'adultes de 18 à 24 ans ont leurs parents séparés. Dans près de neuf cas sur dix, ces jeunes ont vécu principalement chez un seul de leurs parents à la suite de la séparation (majoritairement leur mère). Résider chez un seul de ses parents distend les relations avec l'autre parent. Un jeune sur quatre déclare ainsi ne plus avoir de relation avec son père.

La séparation des parents, et notamment la conflictualité qu'elle peut impliquer, a des conséquences sur le devenir des jeunes. Ils sont moins souvent en études et leur niveau de diplôme est souvent moins élevé que celui des jeunes dont les parents forment un couple. Toutefois, lorsque les relations entre les parents sont bonnes les écarts de niveau de diplôme sont moindres.

Les jeunes dont les parents se sont séparés ont plus fréquemment quitté le domicile parental que les autres, en particulier si le parent avec qui ils ont vécu après la séparation a eu un enfant ou bel-enfant d'une nouvelle union. Ils déclarent plus souvent avoir pris un logement autonome pour devenir indépendant et moins souvent pour leurs études ou leur emploi. Toutefois, quand ils ont quitté le domicile parental, ils habitent moins loin d'au moins un de leurs parents.

Source : Jacques Bellidenty (DREES), Études et Résultats, n°1071, juin 2018 page consultée le 30 juillet 2018 <http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er1071.pdf>

La solidarité financière entre ménages. 36 milliards d'euros d'aides annuelles transférées entre ménages

Selon l'enquête Budget de famille réalisée en 2011, la moitié des ménages ont, au cours des deux mois précédant l'enquête, apporté une aide financière à un autre ménage, soit en lui transférant de l'argent, soit en prenant certaines de ses dépenses en charge. Ces aides entre ménages sont dispensées principalement au sein des familles, et plus particulièrement des ascendants vers les descendants. C'est lorsque la personne de référence du ménage a atteint 50 ans, au moment où les enfants quittent le foyer, que le montant des aides versées est le plus important. Ces aides financières permettent d'améliorer les ressources des plus jeunes, mais n'effacent pas pour autant les disparités de niveau de vie selon l'âge. Les ménages les plus modestes, et tout particulièrement les ménages d'étudiants ou de jeunes entrant sur le marché du travail, sont les plus aidés, ainsi que les familles monoparentales.

Source : Élodie Kranklader, Alexandra Ferret, Amandine Schreiber, division Conditions de vie des ménages, Insee, page consultée le 30 juillet 2018 , <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3591027>

Les bénéficiaires d'une meilleure autonomie numérique

14 millions de Français, soit 28 % de la population, sont éloignés du numérique. Un véritable handicap dans un contexte de numérisation croissante des activités. Commandé à France Stratégie par le secrétaire d'État chargé du Numérique, Mounir Mahjoubi, ce rapport identifie et quantifie les bénéficiaires d'une meilleure maîtrise des outils numériques par la part de la population française qui ne les utilise pas dans la vie courante. Un plan visant cet objectif pourrait générer 1,6 milliard d'euros de bénéfices annuels, dans les domaines de l'économie numérique, de l'emploi et de la formation, des relations avec les services publics, de l'inclusion sociale et du bien-être.

Source : France Stratégie, Rapport Publié le Jeudi 12 juillet 2018, <http://www.strategie.gouv.fr/publications/benefices-dune-meilleure-autonomie-numerique>

Au Fil des revues

« Femmes et violences de l'exil » L'observatoire N° 95 juin 2018 (revue belge)

Jaloné de violences et d'obstacles dans le pays d'origine, sur la route migratoire, mais aussi dans le pays d'accueil, le parcours d'exil est d'autant plus éprouvant qu'il se conjugue au féminin. Comment aider les femmes migrantes, dans leur diversité culturelle et personnelle, à se reconstruire, à trouver une place, à se projeter dans l'avenir ? Quelles formes de soutien et d'accompagnement les services et travailleurs des secteurs psychosociaux peuvent-ils leur proposer ? [présentation de l'éditeur]

« La confiance au cœur du travail social » L'observatoire N° 94 mars 2018 (revue belge)

La confiance, sous différentes formes, dans différentes directions, est au cœur du travail social. Comment, dans un contexte où la méfiance et la suspicion s'insinuent partout, les professionnels de l'aide tissent-ils et entretiennent-ils malgré tout cette confiance au quotidien ? [Présentation de l'éditeur]

Le trouble de l'attention Sciences humaines N° 306 aout-septembre 2018 pages 16 à 21

Appelé presque indistinctement TDA/H ou hyperactivité, ce trouble sème la zizanie dans les familles et les écoles. Il perturbe le développement des enfants et déconcerte parents et enseignants. Quels sont les symptômes ? Comment le soigne-t-on ? Comment évolue-t-il à l'âge adulte ? [présentation de l'éditeur]

Qu'est-ce que l'amour ? Sciences humaines N° 306 aout-septembre 2018 pages 26 à 59

« Le verbe aimer est difficile à conjuguer. Son passé n'est pas simple, son présent n'est qu'indicatif, et son futur toujours conditionnel », disait Jean Cocteau. Il n'est pas le seul à avoir évoqué cette imprévisibilité de l'amour. Depuis l'Antiquité, penseurs, conteurs, artistes s'évertuent à le décrire ; chacun en donne sa version sans jamais totalement l'expliquer. Aujourd'hui encore, les réflexions philosophiques et les recherches scientifiques – sciences humaines et neurosciences – ne cessent de fleurir et de produire des hypothèses nouvelles sur la question, sans épuiser le sujet. Paradoxalement, c'est peut-être parce que l'amour se dérobe partiellement à la raison que nous nous plaisons tant à y succomber. Qu'est-ce que le sentiment amoureux ? Est-il universel ? Comment nos manières d'aimer se sont-elles transformées, d'hier à aujourd'hui ?...[présentation de l'éditeur]

Unions-Désunions Recherches familiales 2018/1 (n° 15)

Lien : <https://www.cairn.info/revue-recherches-familiales-2018-1.htm>

Le thème « Unions-Désunions », même restreint au champ de la famille et de la parenté, est vaste et a été largement abordé par les sciences sociales et historiques, par les sciences juridiques, par l'économie ou la philosophie. Cet appel ne vise pas à reproduire ce qui a été fait, ni même à l'actualiser. Il cherche d'abord à le compléter, à combler certaines lacunes et – peut-être surtout – à reformuler ce qui se joue aujourd'hui dans les manières de procéder aux unions et désunions. Ces questions étant régulièrement débattues dans l'espace public – des décisions émanant des institutions sociales qui ont à en traiter réactivent ces débats – il importe donc que les sciences sociales lato sensu consentent aussi à s'en saisir. [Extrait de l'éditorial]

Taire, se taire, faire taire : usages et mésusages du silence Connexions 2018/1 (n° 109)

Lien : <https://www.cairn.info/revue-connexions-2018-1.htm>

Dans un monde où le bruit est devenu une nuisance et une drogue, le silence apparaît autant comme un désir que comme une crainte. Il se décline d'ailleurs en de multiples versions, silence de vie et silence de mort, chez l'analysant et chez l'analyste, dans l'intériorité de la méditation et des initiations, dans les secrets de famille et les passés sous silence institutionnels... Polymorphe et polytopique, le silence laisse souvent entendre ce qui ne peut se dire ; il ouvre à la parole l'espace de l'écoute et offre à la musique la plénitude de son vide. C'est à explorer cette complexe et paradoxale multidimensionnalité du silence entre taire, se taire et faire taire que s'attachera ce numéro de Connexions. [présentation de l'éditeur]

Protection de l'enfance. La nouvelle donne Actualités sociales hebdomadaires N° 3067 29 juin 2018 pages 6 à 9

Dossier sur les sept besoins fondamentaux de l'enfant, les expériences innovantes et le blues des professionnels

Le 12 septembre 2018

À Paris



Conférence « retour sur la Nuit de la solidarité 2018 »

Le CASVP et l'APUR reviendront sur la 1^{ère} Nuit de la Solidarité qui s'est tenue le 15 février dernier.

Au programme :

Marion GIOVANANGELI et Maxime GENNAOUI du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP) aborderont la genèse (le Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion signé en 2014), les prémices du projet fin 2017, l'implication des acteurs (l'équipe new yorkaise Bloomberg, les Parisien.ne.s, les différentes directions de la Ville de Paris et ses partenaires), tout comme le choix de la méthodologie. Ils reviendront également sur la phase de terrain en apportant leur regard critique de chercheurs sur la nuit du 15 février à laquelle ils ont largement participé et qu'ils ont ainsi pu observer.

Marie MOLINIER et Emmanuelle PIERRE-MARIE de l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) nous présenteront les résultats tirés de ce décompte anonyme des personnes en situation de rue, opération qui sera reconduite chaque année. L'utilisation d'un questionnaire, en plus du comptage lorsque c'était possible, nous permet d'avoir une connaissance précise des profils et des besoins de ces femmes et de ces hommes en grande précarité.

Nombre de places limités. En cas de désistement, merci d'en informer l'adresse suivante :

jeanne-dominique.zerhat@paris.fr

Horaires : 10h-12h **Adresse :** Auditorium du Petit Palais ; **Inscriptions :** [Retour sur la Nuit de la Solidarité](#)

RETENEZ LA DATE : CULTURE AU QUAI le rendez-vous des jeunes d'ici et d'ailleurs

Avant son ouverture au grand public, **Culture au Quai ouvre ses portes exclusivement aux jeunes de 15 à 30 ans et aux professionnels éducatifs et sociaux. Sur inscription**

**Vendredi 21
Septembre
2018**

**de 13h00 à
17h00**

Venez partager un parcours artistique et culturel à travers des extraits de spectacles, concerts, ateliers de pratique artistique et des rencontres avec des professionnels.

Enseignants, éducateurs, animateurs, bénévoles,... tous les membres de la communauté éducative et les travailleurs sociaux sont invités à rencontrer les acteurs culturels présents (la Cité des Sciences et de l'Industrie, la Maison de la Radio, le Parc de la Villette, le Réseau des Musiques Actuelles, l'Académie Fratellini..) et à découvrir leurs dispositifs spécifiques, pour construire un projet éducatif et artistique.

Inscrivez-vous, seul ou accompagné d'un groupe d'élèves ou de bénéficiaires, afin de vous rencontrer, de partager des émotions et de vous exprimer grâce à l'art et la culture.

[Je m'inscris gratuitement au rendez-vous des jeunes d'ici et d'ailleurs](#)

Lieu : Quai de la Loire 75019 Paris

**Mercredi 14
Novembre
2018**

après-midi

RETENEZ LA DATE : 3^e édition du Village Santé Jeunes du 13^e

Pour rappel, il s'agit d'une action pour faire découvrir les structures de l'arrondissement en lien avec la santé dans une ambiance ludique et festive.

Horaires et lieu dans une prochaine lettre d'information.